



**Jour  
J-78**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**14/10/2019**

Côte d'Ivoire-Banque mondiale- Fmi

P2

## **Une coopération fructueuse, des appuis massifs**

12<sup>e</sup> World "Policy Conference à Marrakech P 5

Amadou Gon Coulibaly : « **Réfléchissons à une coalition forte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest** »

Jose Gijon (Représentant résident du Fonds monétaire international en Côte d'Ivoire)

« **Les prévisions de croissance économique sont très robustes** » P 3

Lambert Aka Ezoa, Consul général de Côte d'Ivoire à Lyon P 7

« **De nombreux opérateurs sont intéressés par l'anacarde et le bâtiment dans notre pays** »

Coopération ivoiro-espagnole

P 6

**Plusieurs investissements annoncés**

Déforestation et restauration du couvert forestier

P 9

**L'Union européenne explique sa vision aux autorités ivoiriennes**



Regard

**Le bon élève**

La Côte d'Ivoire met en œuvre le programme appuyé par le Fmi. Ces orientations portent notamment sur la stabilité du cadre macroéconomique, la modernisation de la gestion des finances publiques avec le respect des normes du déficit budgétaire et d'un plafond pour les nouvelles dettes extérieures, l'assainissement et le développement du secteur financier ainsi que l'amélioration continue de l'environnement des affaires. Les résultats obtenus sont louables. D'ailleurs, le pays apparaît comme un bon élève. La preuve: il est régulièrement bien noté à chaque revue conjointe Fmi-Banque mondiale. Selon les experts du Fmi, le niveau de l'inflation, très faible,

Par **EMELINE P. AMANGOUA**

était au taux moyen annuel de 0,4% en 2018, en dessous de la norme communautaire de l'Uemoa qui est de 3%. Le déficit budgétaire devrait être inférieur à 2,5% en 2019, conformément à la norme de convergence au niveau de l'Uemoa et aux objectifs du programme du Fmi. Ce qui a été respecté. En plus, depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pppte en 2012, la Côte d'Ivoire figure dans le groupe des pays à risque de surendettement modéré. En effet, à fin 2018, le taux d'endettement public était de 48,6% du Pib par rapport à la norme communautaire de 70%. Ajoutons à cela une balance commerciale toujours excédentaire. Autant de bons points qui ont permis à la Côte d'Ivoire de lever, à l'issue du Roadshow qui s'est déroulé du 9 au 15 mars 2018 sur les places financières de Londres, New York, Francfort et Paris, 1,7 milliard d'euros, soit 1115 milliards de FCfa, à travers l'émission d'un Eurobond à deux tranches. La première pour 850 millions d'euros (soit plus de 556,75 milliards de FCfa) à 12 ans de maturité à 5,25% et la seconde pour 850 millions d'euros sur 30 ans à 6,625%.

# Côte d'Ivoire-Banque mondiale- Fmi

## Une coopération fructueuse, des appuis massifs

La Côte d'Ivoire sera présente aux Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods du 14 au 20 octobre, à Washington DC, aux Etats-Unis, avec une délégation conduite par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. A l'heure où se tiennent ces assises, quel est l'état de la coopération entre la Côte d'Ivoire, le Fmi et la Banque mondiale ? Notre Dossier.

Il est indéniable que sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, l'économie ivoirienne a connu un bond qualitatif. Et cela s'est fait grâce à un appui considérable des partenaires au développement, à l'instar de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Fmi).

«Ainsi, de 8,8% en 2015 ; 8,0% en 2016 et 7,7% en 2017, le taux de croissance du pays est estimé à 7,4% en 2018, pour une projection de 7,5% en 2019», avait indiqué Adama Koné, l'ex-ministre de l'Economie et des Finances, à l'occasion de la tribune "L'Invité des rédactions" du Groupe Fraternelle Matin, le 17 mai. Cette légère baisse de la croissance s'explique par la volatilité des cours des matières premières telles que le cacao, l'hévéa et la noix brute de cajou. Malgré cela, l'économie ivoirienne a montré sa capacité de résilience qui résulte de la bonne gestion des programmes économiques et financiers par les autorités ivoiriennes.

D'ailleurs, en 2018, des progrès considérables ont encore été enregistrés en matière d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement privé. Sans oublier la baisse de l'indice de sécurité (1,1 en mai 2019) qui a favorisé l'attractivité des investisseurs tant locaux qu'étrangers. En témoignent les données du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici). «De janvier à juin 2018, 7423 sociétés ont été créées contre 6 267 en 2017, soit 67 sociétés créées par jour en 2018 contre 56 en 2017», a fait savoir Emmanuel Esmel Essis, ministre auprès du Premier ministre, chargé de



Céline Allard, chef de mission d'évaluation du Fmi (au centre) confirme les performances de l'économie ivoirienne. (PHOTO:PORO DAGNOGO)

la Promotion de l'investissement privé, lors de la conférence bilan du 10 juillet 2018, à l'hôtel Palm club. Quant au volume des investissements privés, le directeur général du Cepici précise qu'il est passé de 199,5 milliards de FCfa en 2017 à 351,5 milliards en 2018. «Ces investissements sont venus de 11% du Togo, 9% du Portugal, 9% de la France, 5% de la Turquie, 4% du Maroc, 4% de la Suisse, 36% de la Côte d'Ivoire et 22% d'autres pays».

**A l'heure du programme social**  
Soucieux de répondre davantage aux attentes des

populations, l'Etat ivoirien, sous la houlette du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a mis en place un Programme social du gouvernement (Ps-Gouv) évalué à 727,5 milliards de FCfa en 2019. Selon le chef du gouvernement, qui s'exprimait le 17 septembre 2018 à la Primature, au cours d'une conférence de presse, «ce programme permettra d'accélérer la réalisation des projets à fort impact social dans les secteurs prioritaires, en vue de réduire considérablement la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations». En effet, la mise en œuvre du Ps Gouv a déjà produit

des résultats tangibles dans tous les domaines. A la suite du Conseil des ministres du 24 juillet dernier, Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement, précisait qu'en ce qui concerne l'électricité, 930 000 clients ont bénéficié de la réduction de 20% sur le tarif social et 75 656 ménages ont été raccordés dans le cadre du programme "Electricité pour tous". Pour l'accès à l'eau potable, ce sont 19 251 branchements sociaux et équipements de 168 forages qui ont été réalisés. Au titre des filets sociaux, 350 000 personnes issues de 882 villages dans 16 ré-

gions du pays ont perçu l'allocation de 36 000 FCfa, aux premier et deuxième trimestres de l'année. Cette gouvernance exemplaire n'a d'ailleurs pas laissé indifférents les partenaires techniques et financiers qui apprécient à juste titre. La déclaration de Céline Allard, chef de délégation du Fmi, au terme d'une mission d'évaluation de la 5e revue du programme économique et triennal conclu avec la Côte d'Ivoire dans le cadre de la Facilité élargie du crédit (Fec) et du Mécanisme élargi de crédit, est très édifiante. «En dépit de la dégradation du contexte économique internationale, l'économie ivoirienne a mon-

## Endettement, déficit budgétaire, le Fmi rassure

Le taux d'endettement de la Côte d'Ivoire n'est pas inquiétant. Pour une norme communautaire (Uemoa) de 70%, la dette ivoirienne se situait à 48,6% du Pib, à fin 2018. Ce qui fait dire au représentant résident du Fonds monétaire international en Côte d'Ivoire, José Gijon, que le pays a un endettement maîtrisé. «Nous faisons une évaluation de

l'endettement de la Côte d'Ivoire deux fois par an. Nous le faisons conjointement avec la Banque mondiale. Nous évaluons les différents emprunts, emprunt par emprunt, sur plus de 30 ans. Après des hypothèses très conservatrices, on trouve que la Côte d'Ivoire a un niveau de dette modéré ; ce qui est tout à fait consistant puisque le pays a une économie très dynamique.

Certes, son niveau d'épargne n'est pas très élevé, il est moyen ; d'où la nécessité de faire beaucoup d'investissements. Si vous voulez mettre en place un programme d'investissement pour soutenir le développement, il vous faut mobiliser plus de recettes fiscales, mais en même temps emprunter car la politique d'endettement de la Côte d'Ivoire a été toujours prudente ; tant

au niveau de l'endettement interne qu'externe », a-t-il rassuré. Concernant le déficit budgétaire, José Giron n'a pas manqué d'exprimer le satisfait de son institution. «Il est aussi bien maîtrisé. Pour vous donner une idée, depuis 2017, la Côte d'Ivoire a souffert de turbulences à cause du prix du cacao, qui est tombé de 40%, et des mutineries. Le déficit a baissé de 4%

en 2017 et sera de 3% cette année, c'est une baisse de 50%. D'après nos évaluations faites avec les autorités ivoiriennes, c'est un niveau soutenable. La Côte d'Ivoire a une bonne maîtrise du déficit qui est loin d'exploser. Il est même consolidé au point d'atteindre un niveau qui devrait être soutenable sur plusieurs années », a-t-il affirmé. ■

E. P. AMANGOUA



Gevers Carole, directrice des opérations de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

tré de la résilience. De bonnes perspectives économiques sont prévues en 2019-2020. La transformation économique de la Côte d'Ivoire continue à bien progresser.

C'est donc dans ce contexte marqué par d'importants acquis et un satisfecit réel des institutions de Bretton Woods que le Premier ministre conduira une importante délégation aux Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fmi, du 16 au 20 octobre, à Washington DC.

**Un appui considérable du Fmi**

Depuis l'avènement du Président Alassane Ouattara, les relations entre la Côte d'Ivoire et le Fmi se sont amplifiées. Déjà, sur la période 2011-2013, le Fonds s'est engagé dans un programme économique et financier sous le signe de la Facilité élargie de crédit (Fec), en novembre 2011. Ce qui a rapporté à l'économie ivoirienne des appuis budgétaires de l'ordre de 600 millions de dollars Us, soit plus de 330 milliards de FCfa sur trois ans.

Juste après, un autre programme a été déclenché, sur la période 2014-2016, d'environ 750 millions de dollars Us. Satisfecit total. Comme le souligne le rapport du Fmi n°14/358 issu de la dernière revue de ce programme, « au niveau de la Côte d'Ivoire, tous les critères de réalisation et objectifs indicatifs pour fin juin, au titre de l'accord Fec, ont été atteints, de même que tous les repères structurels, quoique avec de légers retards ».

Le pays est présentement à son troisième programme triennal avec le Fmi qui couvre la période de décembre 2016-2019 pour un montant global de 930 millions de dollars Us, soit plus de 522 milliards de FCfa.

Là encore, l'institution reconnaît les exploits réalisés par les autorités ivoiriennes. « Le programme financier soutenu par le Fmi, depuis 2016, a été très satisfaisant. Les réformes engagées avec les autorités ivoiriennes ont été bien suivies. Ce qui a permis à votre

pays, dans un contexte de haute croissance économique, de maintenir la discipline budgétaire, les niveaux d'inflation bas et une politique d'endettement prudente.

La 5<sup>e</sup> revue de ce programme a pris fin le 2 octobre, mais en accord avec les autorités ivoiriennes, nous l'avons reconduit pour un an, au terme duquel nous examinerons le souhait des autorités ivoiriennes », a déclaré José Gijon, représentant résident du Fmi en Côte d'Ivoire. Sur cette période, en dépit de difficiles conjonctures sur le plan international et national, dues notamment aux mutineries, à la grève

fortement la Côte d'Ivoire. Au cours de l'année fiscale allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, onze projets ont été approuvés pour un montant total de 1,218 milliard de dollars; soit 683 milliards de FCfa que l'institution de Bretton woods a accordés à la Côte d'Ivoire. 315 millions de dollars Us, soit 173,2 milliards de FCfa qui ont été décaissés pour la réalisation du projet d'intégration porte-ville du Grand Abidjan.

En outre, 200 millions de dollars (110 milliards de FCfa) ont été décaissés pour le projet d'amélioration de la compétitivité de la filière anacarde. Par ailleurs, une garantie de prêt de 283 millions de dollars (l'équivalent de 155,6 milliards de FCfa) a été octroyée par l'Ida (en français l'Association internationale de développement) dans le secteur de l'électricité. Ce n'est pas tout.

La plus grande institution financière mondiale est aussi intervenue dans la lutte contre la pauvreté à travers le projet de filets sociaux productifs. A cela, s'ajoutent d'autres projets financés à travers le guichet Ida, notamment le Projet d'appui au secteur agricole en Côte d'Ivoire (Pscap) d'un montant de 150,08 millions de dollars (plus de 82,5 milliards de FCfa), le Projet d'assistance post-conflit (Papc) à hauteur de 30 millions de dollars (plus de 16,5 mil-

**"Au cours de l'année fiscale allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, onze projets ont été approuvés pour un montant total de 1,218 milliard de dollars; soit 683 milliards de FCfa que la Banque mondiale a accordés à la Côte d'Ivoire".**

liards de FCfa), le Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos (Pictal) à 90 millions de dollars (plus de 49,5 milliards de FCfa), le Projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (Prici), le Projet emploi jeunes et développement des compétences (Pejedec).

A l'issue d'une audience avec le Premier ministre, le 7 juillet, la directrice des Opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, Coralie Gevers, a réaffirmé l'engagement de l'institution qu'elle représente à renforcer la coopération avec la Côte d'Ivoire.

Les assises des institutions de Bretton Woods à Washington seront, une fois de plus, l'occasion pour le chef du gouvernement de saluer cette coopération fructueuse et surtout d'encourager les hauts dignitaires de l'institution à maintenir le cap afin d'atteindre l'émergence du pays.

**De vastes projets réalisés**

La Banque mondiale appuie

**Jose Gijon (Représentant résident du Fonds monétaire international en Côte d'Ivoire)**  
**"Les prévisions de croissance économique sont très robustes"**

**Quels sont les grands enjeux des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fmi prévues à Washington DC du 14 au 20 octobre ?**

Les réunions annuelles sont une occasion pour les autorités des pays d'avoir un contact direct avec les dirigeants de la Banque mondiale et du Fmi.

Il s'agira non seulement de peaufiner les discussions entamées, mais aussi d'échanger avec les Etats membres sur les questions économiques importantes. Les échanges porteront, entre autres, sur le ralentissement de la croissance au niveau international ; l'impact des changements climatiques ; les objectifs de développement ; la croissance régionale ; la situation économique des pays émergents. En ce qui les concerne, les autorités ivoiriennes auront des rencontres avec les décideurs du Fmi.

La revue du programme soutenu par le Fonds ayant pris fin, les deux parties discuteront certainement de l'agenda d'assistance technique de la Côte d'Ivoire. Le Fmi a, en effet, accompagné la Côte d'Ivoire dans divers domaines, surtout les finances publiques. Le pays a développé de grands projets comme la digitalisation des directions générales des impôts et de la douane, entre autres.

**Et quelles pourraient être les retombées de ces assises pour un pays comme la Côte d'Ivoire ?**

Les Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods sont une occasion pour la Côte d'Ivoire de rencontrer les investisseurs. Ce sera également une opportunité pour le gouvernement ivoirien d'échanger avec les autorités européennes, américaines et d'autres pays émergents. En marge de ces assemblées, seront organisées les réunions des gouverneurs auxquelles prendront part les représentants des pays africains pour discuter des questions économiques importantes.

**Selon les experts du Fmi, quels sont les aspects de la politique économique du pays qui doivent être améliorés ?**

L'aspect le plus important pour nous, c'est que ce pays a et continue d'avoir des ambitions émergentes. Cependant, il doit avoir des revenus émergents en mobilisant davantage de re-



(PHOTO: SEBASTIEN KOJASSI)

venues. Nous insistons sur cet aspect. En d'autres termes, il faut que la Côte d'Ivoire mobilise plus de recettes en élargissant l'assiette fiscale, c'est la clé. Il faut aussi être moins généreux dans les exonérations et développer de nouveaux impôts qui vont progressivement avoir un impact positif sur les revenus fiscaux, donc sur le budget.

C'est dire que des efforts plus importants doivent encore être faits. Les autorités ont fait preuve d'innovation afin de mobiliser davantage de recettes. En 2018, elles ont lancé le programme e-impôt. Résultat, les sociétés ont pu augmenter leurs recettes.

En plus, 80% de leurs impôts sont payés en ligne; ce qui est plus simple et facile à contrôler. Mais des efforts doivent être faits car selon les critères du Fmi, pour qu'un pays puisse financer sa politique émergente, le niveau de pression fiscale doit être de 20%, alors que la Côte d'Ivoire n'est qu'aux alentours de 16%. Les autorités doivent faire des efforts additionnels dans ce sens.

**L'une des recommandations de la Banque mondiale aux autorités ivoiriennes, c'est que la croissance économique doit être plus inclusive, avec une meilleure redistribution des richesses. Qu'en pensez-vous ?**

La Côte d'Ivoire vient de très loin. Le pays a connu près de 20 années de crise qui ont eu un impact négatif sur l'éducation, la santé, les

infrastructures, les réseaux routier et électrique. Depuis 2012, le gouvernement a mis en place un plan de développement qui a favorisé le développement des infrastructures, la construction de routes. Maintenant, nous constatons un fort investissement dans le social, d'où la mise en œuvre du Ps-Gouv.

C'est un investissement très important pour améliorer les conditions de vie des populations et contribuer à la réduction de la pauvreté. Le programme triennal a permis de plus doubler les dépenses pro-pauvres du gouvernement. Preuve que l'Etat est engagé dans une politique d'amélioration des conditions de vie des populations.

**Pour le Fmi, à quoi doit-on s'attendre en termes de perspectives pour l'économie ivoirienne ?**

Malgré le fléchissement du contexte international, les prévisions de croissance économique sont très robustes, semblables à celles de l'année dernière. Plusieurs raisons pourraient l'expliquer : le dynamisme des investissements tant publics que privés, les efforts de diversification des exportations qui portent leurs fruits.

La Côte d'Ivoire, ce n'est pas seulement le cacao et le café, c'est aussi l'or, l'hévéa, la noix de cajou. Son dynamisme économique fait d'elle le hub de la sous-région.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR  
É. P. AMANGOVA

12<sup>e</sup> World Policy Conference à Marrakech

# Amadou Gon Coulibaly : « Réfléchissons à une coalition forte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest »

Le Chef du gouvernement s'est exprimé lors de la session d'ouverture de la 12<sup>e</sup> édition de la World Policy Conference.

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a exprimé hier, à l'ouverture de la 12<sup>e</sup> World Policy Conference à Marrakech, le souhait du gouvernement ivoirien de mettre en place une coalition dans le cadre de la lutte anti-terroriste en Afrique de l'Ouest, à l'instar de celle que la communauté internationale a installée au Proche et au Moyen-Orient. « Il est important que nous réfléchissions à une coalition forte contre le terrorisme, comme c'est le cas notamment en Syrie », a-t-il lancé. D'autant plus que la situation sécuritaire s'est fortement dégradée dans la sous-région, comme l'a souligné Amadou Gon Coulibaly. Le chef du gouvernement a indiqué qu'avec « 11 500 personnes tuées, plus de 2200 attaques enregistrées, des millions de personnes déplacées, au cours de ces cinq dernières années, le terrorisme en Afrique de l'Ouest se propage. Il est sur le point d'im-

acter considérablement les perspectives économiques des pays de la zone ». Il a estimé qu'une telle action renforcerait les décisions existantes. Notamment l'initiative des Chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui ont approuvé la mise en place d'un fonds de 1 milliard de dollars, dont 500 millions financés par les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Mais également l'opération Barkhane, la Mission des Nations unies au Mali et le G5 Sahel. Amadou Gon Couli-



Le Premier ministre Amadou Gon recevant les félicitations de Thierry de Montbrial, président de World Policy Conference, après sa prise de parole. (PH : DR)

baly n'a pas manqué de faire remarquer qu'une telle gestion est d'autant plus urgente et rationnelle que « les succès en Syrie se convertissent en problèmes dans le Sahel, puisque les terroristes mi-

grent vers cette vaste zone désertique lorsqu'ils sont acculés ailleurs ».

**De la sécurisation de la Côte d'Ivoire...**  
Relativement au grand inté-

rêt que la Côte d'Ivoire porte à la lutte contre le terrorisme, Amadou Gon Coulibaly a appelé à faire en sorte que le pays qui représente 40 % du Produit intérieur brut (Pib) de l'espace Uemoa – et qui a deux pays fortement touchés à sa frontière nord - ne soit pas déstabilisé. « Il est extrêmement important de prendre cette question à bras-le-corps. Les gouvernements malien et burkinabé font beaucoup d'efforts. Il faut aller vers une intervention globale. Peut-être que les terroristes visent un pays qui leur permettra de toucher la côte... ».

**... surtout que des avancées notables ont été enregistrées**

Le Premier ministre a mis dans la balance les performances de l'économie africaine, en général, et ivoirienne, en particulier, pour amener les partenaires

à s'engager davantage dans la sécurisation des acquis contre le terrorisme. « La plupart des pays africains mettent en œuvre de grands projets de réhabilitation et de développement des infrastructures de transport et énergétiques, afin de créer des économies d'échelle et réduire les coûts de facteur » a-t-il relevé. Indiquant que « de 2011 à 2019, la capacité de production d'électricité de la Côte d'Ivoire, qui connaît une croissance économique moyenne de 8% par an depuis 2012, a augmenté de près de 60%. Le nombre de localités électrifiées a doublé sur la même période et le pays a investi massivement dans la construction de zones industrielles et d'infrastructures de transport ».

Le Premier ministre a aussi exprimé son adhésion à l'analyse du Premier ministre selon laquelle l'accession au pouvoir d'Etat ne constitue plus la plus grande menace pour la stabilité des pays africains. D'autant plus que le transfert du pouvoir se fait de plus en plus par voie démocratique grâce à une société civile dont le poids va crescendo.

La délégation ivoirienne conduite par le Premier ministre était composée de plusieurs personnalités, notamment le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba ■

**ABOUBAKAR BAMBA**  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
À MARRAKECH

## L'Ape intérimaire, un accord gagnant-gagnant

P our ce qui concerne l'Accord de partenariat économique (Ape) intérimaire signé par la Côte d'Ivoire et l'Union européenne (Ue), nous avons fait nos calculs et nous sommes arrivés à la conclusion que c'est un accord gagnant-gagnant ». C'est en ces termes que le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a résumé la position du gouvernement sur ledit accord - ratifié en août 2016 et mis en place en

septembre de la même année - lors de l'ouverture de la 12<sup>e</sup> World Policy Conference à Marrakech. Il répondait ainsi à la préoccupation de certains observateurs désireux de comprendre le caractère avantageux de l'Ape intérimaire. Amadou Gon Coulibaly a expliqué auparavant que la Côte d'Ivoire et le Ghana avaient procédé ainsi parce que l'accord global n'a pas encore pu être mis en place, puisqu'un pays sur les

15 de la sous-région ouest-africaine - le Nigeria - ne l'a pas encore ratifié. D'autant plus qu'il « considère qu'avec son potentiel industriel actuel, il n'a pas intérêt à avoir un tel accord, en tout cas à court terme ». Le Premier ministre a aussi expliqué que la Côte d'Ivoire et le Ghana ont opté pour l'Ape parce qu'ils ont des spécificités relatives aux exportations vers l'Europe ■

A. BAMBA

# Le gouvernement est attaché au multilatéralisme...

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a profité de sa participation aux travaux de la 12e World Policy Conference à Marrakech pour réitérer l'attachement de la Côte d'Ivoire au multilatéralisme dans les échanges. « En plus du terrorisme, nous avons des menaces que nous considérons comme importantes, notamment le protectionnisme. Le multilatéralisme doit être promu. Les initiatives en faveur du protectionnisme pourraient fragiliser l'éclosion de l'industrie africaine. Nous appelons donc à ce qu'au niveau mondial, il y ait le plus de concertations pour que les règles du commerce international soient définies ensemble », a déclaré Amadou Gon Coulibaly. Pour lui, c'est la condition sine qua non pour que chaque pays puisse développer son économie et en faire profiter les populations. C'est en cela que le chef du gouvernement s'est félicité de la concertation sur les grandes questions – notamment commerciales – dans les ensembles régionaux et sous régionaux en Afrique. D'où son satisfaction de voir se mettre en place la Zone de



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a répondu à plusieurs questions soulevées par les participants. (PH : DR)

libre-échange continentale africaine (Zlecaf), dans un contexte où le commerce intra-africain ne représente que 16 % des échanges du continent. Cet engagement de la Côte

d'Ivoire en faveur de la promotion du multilatéralisme a été salué par Hélène Le Gal, ambassadeur de France au Maroc. La cheffe de la mission diplomatique française au Maroc a souligné que de

tout temps, « le droit a été le meilleur allié des échanges ».

« Nous ne gageons pas nos ressources naturelles » Interpellé sur le fait que certains pays gageraient leurs

ressources naturelles dans le cadre de leur coopération avec la Chine, Amadou Gon Coulibaly a indiqué que la Côte d'Ivoire n'en fait pas partie. « Concernant la Chine, pour nous, les choses

sont simples. Nous avons avec ce pays une coopération qui est quasiment la même avec tous les autres. Nous n'avons jamais contracté de prêts auprès de la Chine en contrepartie des ressources naturelles de notre pays », a précisé le Premier ministre. Il a expliqué que chaque année, la Côte d'Ivoire a un plafond d'endettement dans le cadre du programme de coopération avec le Fonds monétaire international (Fmi). Et que les ressources financières pour la mise en œuvre du Plan national de développement (Pnd 2016-2020) peuvent provenir notamment de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (Bad), de l'Agence française de développement (Afd), de la Banque islamique de développement (Bid) ou de la coopération chinoise. « Nous ne sommes pas un pays qui a connu des difficultés comme d'autres États qui ont dû gager des ressources naturelles contre des prêts », a fait savoir le Chef du gouvernement ■

ABOUBAKAR BAMBA  
ENVOYÉ SPÉCIAL  
À MARRAKECH

## Du positionnement stratégique de la Côte d'Ivoire

Cette seconde participation d'une délégation ivoirienne conduite par le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a été saluée par les observateurs présents, en général, et par Thierry de Montbrial, président de la World Policy Conference, en particulier. D'autant « qu'il est important que les puissances moyennes comprennent la conjoncture, afin de savoir se positionner dans un monde avec beaucoup d'incertitudes », selon ce dernier. C'est donc un Premier ministre soucieux de l'évolution des intérêts de son pays que Thierry de Montbrial a salué en Amadou Gon Coulibaly. Il a souligné que les prédictions des experts sur les ressources ne se sont pas réalisées, que les dangers liés au terrorisme n'ont diminué nulle part et que rien ne présage une amélioration de la situation, dans la mesure où les décisions ne semblent pas se diriger dans ce sens. Pour lui, le monde est dans une configuration où il est capital pour les autres pays « de ne pas servir de jouets aux grandes et super puissances ». Par



Thierry de Montbrial a salué l'engagement du Premier ministre ivoirien. (PH : DR)

exemple, « seule une Europe solide pourra peser face aux deux puissances impériales en compétition pour les prochaines décennies ou aux

autres mastodontes comme l'Inde ou le Japon », selon lui. Il a aussi félicité le Président rwandais, Paul Kagame et le vice-Premier ministre et mi-

nistre des Affaires étrangères du Qatar, Sheikh Mohammed Al-Thani ■

A. BAMBA

## Les relations ivoiro-marocaines : un exemple de coopération Sud-Sud

Les relations économiques fructueuses entre le Maroc et la Côte d'Ivoire étaient naturellement au menu des échanges lors de la 12e World Policy Conference à Marrakech. Et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'est de nouveau félicité de la bonne santé « de ces relations renforcées par le Roi Mohammed VI et le Président de la République, Alassane Ouattara ». Il a aussi souligné le caractère « multiforme de ces relations dans la quasi-totalité des domaines de l'économie ». Amadou Gon Coulibaly a également indiqué que le gouvernement travaille pour que des entreprises ivoiriennes fassent connaître leur savoir-faire au Maroc, vu que de nombreux opérateurs économiques marocains sont installés en Côte d'Ivoire. Notamment « Tanger Med qui va installer un terminal au Port autonome d'Abidjan pour l'importation et l'exportation de fruits ». Le

Premier ministre a notamment rappelé « le projet emblématique de mise en valeur de la baie de Coady, suivi de très près par le Roi du Maroc et le Président de la République de Côte d'Ivoire ».

Le chef du gouvernement ivoirien a aussi rassuré certains observateurs qui s'interrogent sur la lenteur du processus d'adhésion du royaume chérifien à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Il a expliqué que le Maroc fera son entrée à la fin d'un certain nombre de dispositions à prendre au préalable. « La Côte d'Ivoire et d'autres États ont soutenu l'adhésion du Maroc à la Cedeao. Mais ce qui a été arrêté, c'est d'effectuer des études à l'issue desquelles on verra de manière plus nette les avantages et les inconvénients pour les pays de l'espace communautaire et le Maroc », a fait savoir le Premier ministre ■

A. B.

Coopération ivoiro-espagnole

# Plusieurs investissements annoncés

Le vice-Président Daniel Kablan Duncan a conduit une forte délégation à la célébration de la fête nationale de l'Espagne à la résidence de l'ambassadeur, à Cocody.

L'Ambassadeur de l'Espagne en Côte d'Ivoire, Ricardo Lopez-Aranda, a annoncé le 11 octobre, lors de la commémoration de la fête nationale de son pays, une augmentation des actions de son pays en Côte d'Ivoire. En présence du vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, de représentations diplomatiques, de la société civile et de nombreux ressortissants de son pays, il a fait savoir que son pays a approuvé son plan Afrique sur lequel évolueront leurs actions en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un programme qui consiste, précise-t-il, à mobiliser les ressources du secteur public, de la société civile et du secteur privé espagnol pour les mettre à la disposition de pays africains stables et prospères afin de leur permettre de créer des opportunités. Ce



La Côte d'Ivoire et l'Espagne entendent booster leur relation. (PH : SÉBASTIEN KOUASSI)

plan établit quatre objectifs fondamentaux, à savoir la paix et la sécurité, le développement durable basé sur une croissance économique forte et inclusive, le renforcement institutionnel axé sur la démocratie, le respect des droits de l'homme, la société civile, l'éducation et la culture, et enfin une mobilité ordonnée, régulière et sûre conformément au pacte mondial sur la migration. Dans cette optique, le diplomate a informé de l'approbation d'un certain nombre de projets par son pays dans le cadre du programme de désendettement de la Côte d'Ivoire à hauteur de 34 milliards FCfa. Ces fonds seront dirigés vers les investissements sociaux notamment l'accès à l'eau potable et à l'électricité dont le démarrage sera la commune d'Abobo. Aussi, poursuit-il, un financement additionnel d'un montant de 28 milliards de FCfa pour la lutte contre l'érosion côtière en Côte d'Ivoire est en cours. Ricardo Lopez-Aranda salue l'approbation par l'État ivoirien de la construction d'un centre de formation en énergie renouvelable pour un montant de 6,5 milliards FCfa. Ce centre permettra d'offrir des opportunités à la jeunesse dans les filières économiques émergentes. Il a, par ailleurs, indiqué que sur le plan multilatéral, l'Espagne va apporter une contribution de 100 millions d'euros (environ 65 milliards FCfa) au fonds de lutte contre la tuberculose, le Sida et le paludisme et un autre programme dont la Côte d'Ivoire bénéficiera des retombées. Ce, sans oublier la contribution de son pays en qualité de membre de l'Union européenne. Le représentant du royaume d'Espagne en Côte d'Ivoire s'est réjoui de la montée en puissance de la relation économique et de coopération entre les deux pays « signe de la confiance de mon pays en l'avenir de la Côte d'Ivoire ». C'est pourquoi il a annoncé la présence d'un pavillon espagnol au prochain Salon de l'agriculture et des ressources animales (Sara) ■

HERVÉ ADOU

## Sénat / Séance publique à la Fondation FHB Sept projets de loi adoptés

Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat de Côte d'Ivoire et les membres de son institution se sont retrouvés en séance publique le 11 octobre, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro.

Au cours de cette session, les sénateurs avaient à se prononcer sur sept projets de loi qui avaient déjà été adoptés au cours des travaux des commissions concernées.

Après la lecture successive des rapports des travaux des commissions, relativement à ces sept projets de loi présentés, il y a quelques jours, par les émissaires du Président de la République, six ont été adoptés à l'unanimité des 97 sénateurs présents à cette session.

Il s'agit de la loi portant ratification de l'ordonnance n°2018-644 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant modification de l'article 1 de l'ordonnance 2015-182 du 24 mars 2015 instituant un identifiant unique pour l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire.

Le deuxième projet de loi est relatif à la ratification de l'ordonnance 2018-646 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant Code des investissements.

Le troisième, il s'agit du projet de loi modifiant l'ordonnance n°2011-367 du 3 novembre 2011 portant réglementation



Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat. (PH : DR)

des Systèmes financiers décentralisés (Sfd).

Le quatrième projet vise à favoriser la représentation de la femme dans les Assemblées élues (Sénat, Assemblée nationale, Conseil régional, Conseil municipal).

Quant au cinquième projet de loi, il vise à instituer le Service civique. Et enfin le dernier projet de loi adopté à l'unanimité des sénateurs à cette séance publique porte sur la ratification de l'ordonnance n°2018-517 du 30 mai 2018 relative

au pouvoir disciplinaire des ministres chargés des Douanes, des Eaux et forêts, des Affaires maritimes et portuaires, ainsi que des Services pénitentiaires.

Quant au septième projet de loi modifiant la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, telle que modifiée par les lois 2004-412 du 14 août 2004 et n°2013-655 du 13 septembre 2013, il a été adopté par 78 sénateurs sur les 97 présents, 17 s'y sont opposés, et 2 abs-

tentions ont été enregistrées. Il convient de préciser que les 17 sénateurs qui se sont exprimés en défaveur de la modification de ladite loi de 98 sont issus du groupe parlementaire PdcI-Rda.

Au cours des travaux de la Commission des affaires économiques et financières (Caef), en sa session du 8 octobre, tout comme à cette séance publique, la position du groupe parlementaire du PdcI-Rda n'a pas varié. D'autant que les sénateurs membres de ce groupe ont souhaité le retrait pur et simple dudit projet, à l'effet de donner plus de temps au Président de la République de bien mûrir les réflexions sur cette question sensible qu'est la terre. Selon eux, « le moment choisi pour modifier la loi de 1998 est inopportun ».

Il convient de noter qu'à l'ouverture des travaux, le président Jeannot Ahoussou-Kouadio a longuement attiré l'attention des sénateurs sur l'absentéisme des membres de l'institution aux différentes séances de travail. Il en a profité pour leur faire lecture des textes ainsi que les sanctions encourues par les membres qui brillent par leur absence aux travaux sans motifs valables et justifiés ■

N'DRI CÉLESTIN

plan établit quatre objectifs fondamentaux, à savoir la paix et la sécurité, le développement durable basé sur une croissance économique forte et inclusive, le renforcement institutionnel axé sur la démocratie, le respect des droits de l'homme, la société civile, l'éducation et la culture, et enfin une mobilité ordonnée, régulière et sûre conformément au pacte mondial sur la migration. Dans cette optique, le diplomate a informé de l'approbation d'un certain nombre de projets par son pays dans le cadre du programme de désendettement de la Côte d'Ivoire à hauteur de 34 milliards FCfa. Ces fonds seront dirigés vers les investissements sociaux notamment l'accès à l'eau potable et à l'électricité dont le démarrage sera la commune d'Abobo. Aussi, poursuit-il, un financement additionnel d'un montant de 28 milliards de FCfa pour la lutte contre l'érosion côtière en Côte d'Ivoire est en cours. Ricardo Lopez-Aranda salue l'approbation par l'État ivoirien de la construction d'un centre de formation en énergie renouvelable pour un montant de 6,5 milliards FCfa. Ce centre permettra d'offrir des opportunités à la jeunesse dans les filières économiques émergentes. Il a, par ailleurs, indiqué que sur le plan multilatéral, l'Espagne va apporter une contribution de 100 millions d'euros (environ 65 milliards FCfa) au fonds de lutte contre la tuberculose, le Sida et le paludisme et un autre programme dont la Côte d'Ivoire bénéficiera des retombées. Ce, sans oublier la contribution de son pays en qualité de membre de l'Union européenne. Le représentant du royaume d'Espagne en Côte d'Ivoire s'est réjoui de la montée en puissance de la relation économique et de coopération entre les deux pays « signe de la confiance de mon pays en l'avenir de la Côte d'Ivoire ». C'est pourquoi il a annoncé la présence d'un pavillon espagnol au prochain Salon de l'agriculture et des ressources animales (Sara) ■

## La Case des mots

Par BENOÎT HILI

### Service égal sacrifice

Le fils de l'homme, par son sacrifice, a sauvé le monde du précipice, de l'abysse. Le sacrifice de son fils valut à Abraham le délice d'être pour Dieu le parfait complice. Par le sacrifice de son fils, la reine Pokou a permis, jadis, la traversée sous de meilleurs auspices. Ces offices montrent que le sacrifice a une valeur purificatrice, expiatoire, compensatrice qui chasse le maléfice. Service et sacrifice ont donc une vertu édicatrice. Le sacrifice est complice du service dans le partage du supplice. C'est dans le sacrifice et le service qu'un couple se hisse aux délices d'un amour loin du calice de la malice. Dans son exercice, la charité allie le service et le sacrifice sans recherche de bénéfices. L'office dans un hospice est ainsi un indice de sacrifice. Mais le service sans quête du bénéfice se meurt, face aux vices nés des tentations spéculatrices prédatrices. On glisse vers des artifices où des bâtisses factices éclipsent les réels édifices du sacrifice ■

Lambert Aka Ezoa, Consul général de Côte d'Ivoire à Lyon

# « De nombreux opérateurs sont intéressés par l'anacarde et le bâtiment dans notre pays »

Précédemment directeur général du protocole d'État à Abidjan, Lambert Aka Ezoa est le tout premier Consul général de Côte d'Ivoire à Lyon. Il parle de sa mission, de ses ambitions et des Ivoiriens de sa zone de compétence.

**Depuis quand avez-vous pris fonction à Lyon ?**  
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**Quelle est la mission du consulat général à Lyon, alors que l'ambassade se trouve à Paris ?**

J'ai été affecté à Lyon, grâce à la bonne volonté du Président de la République, Alassane Ouattara, et sous les instructions du ministre des Affaires étrangères, pour redonner une impulsion à la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire mais à partir du sud de la France. C'est donc un nouveau consulat général qui a été créé. J'en suis le premier responsable. Sa mission comporte deux aspects : le premier, c'est de rapprocher la diaspora de leur pays, vu les nombreuses demandes de

passports biométriques. Nous avons environ 5000 Ivoiriens à Lyon et sa région ; et plus de 13000 dans notre zone d'intervention couvrant 5 régions, 13 régions métropolitaines, 43 départements. Le Président de la République a décidé d'éviter à nos compatriotes le long trajet pour aller à Paris pour se faire établir un document administratif. D'où l'installation du Consulat général de Côte d'Ivoire. Concernant le second aspect, nous nous occupons des petites et moyennes entreprises françaises. Nous les démarchons et les mettons en contact avec des opérateurs ivoiriens en vue d'éventuels investissements dans notre pays. Nous leur présentons les atouts de la Côte d'Ivoire à travers la Chambre des mé-



**Dans quel secteur orientez-vous les opérateurs vers la Côte d'Ivoire ?**

Nous avons déjà été approchés par de nombreux opérateurs intéressés par l'anacarde et le domaine du bâtiment dans notre pays. Nous nous focalisons donc pour le moment sur ces deux secteurs. Cependant, nous avons eu beaucoup d'appels de nombreux opérateurs qui sont intéressés par d'autres secteurs. Mais quand nous allons bien nous installer, nous pourrions mieux coordonner et organiser toutes ces sollicitations.

**Comment les Ivoiriens ont-ils accueilli l'ouverture de ce Consulat général ?**

Nos compatriotes ont beaucoup apprécié le geste du Président Alassane Ouattara qui a décidé d'ouvrir ce Consulat général. L'ouverture officielle se fera le 6 novembre au cours d'une cérémonie organisée par la métropole de Lyon. A cette occasion, nous allons inviter toutes les associations, les groupements politiques ainsi que les partis politiques pour célébrer ensemble la représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire à Lyon. Ce sera une grande fête de retrouvailles.

**Comment sont-ils organisés à Lyon, ces Ivoiriens ?**

Tous les Ivoiriens sont regroupés au sein d'une association,

coiffée par un président. C'est ce que j'ai fait dès les premières heures de ma prise de fonction. Je les ai approchés pour recueillir leurs différentes préoccupations.

**Quels sont les actes que vous envisagez pour renforcer la cohésion au sein de la communauté ivoirienne ?**

Au niveau de la région sud de la France que nous gérons, il n'y a pas de remous, il n'y a pas de division comme on le fait croire. Les Ivoiriens ici sont regroupés et pensent développement, à l'avenir de leur pays. Ils n'ont plus envie de revivre la crise que nous avons connue.

**Qu'est-ce qui fait la différence entre votre consulat et les autres ?**

Il faut noter qu'il y a deux types de consulats. Le consulat honoraire. Là on choisit une personnalité qui est bien implantée dans la région et qui peut aider la diaspora à résoudre ses problèmes d'intégration. Deuxièmement, on parle de Consulats généraux, dirigés par des fonctionnaires et diplomates de carrière. C'est notre cas ■

ENTRETIEN RÉALISÉ À LYON PAR GERMAINE BONI

bnetd

CF BNETD

## SEMINAIRES DE FORMATION

Le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) partage son expérience et son expertise à travers les sessions formatives qu'organise son Centre de Formation (CF-BNETD) à l'attention des entreprises, des institutions ainsi que des particuliers conformément au programme ci-dessous.

THEMES	DATES
Les outils informatiques dans la gestion des projets : MS projet, Sphinx	21 au 25 Octobre
Aspects juridiques du montage, de l'exécution et des garanties d'un projet de construction	21 au 25 Octobre
Expertise immobilière d'hypothèque: évaluation de la valeur commerciale d'un bâtiment ou d'une parcelle	28 au 30 Octobre
Contrôle de chantier bâtiment tout corps d'état	04 au 08 Novembre
Conception, gestion, suivi et évaluation des projets selon la méthodologie de gestion axée sur les résultats (GAR)	04 au 08 Novembre
Montage et gestion d'un partenariat public-privé (PPP)	11 au 14 novembre
Gestion des marchés publics/norme et directives des bailleurs BAD et BM : Appel d'offre, passation et exécution des marchés	18 au 22 novembre
Activé le succès dans sa carrière	18 au 29 novembre
Pathologie, diagnostique, entretien et maintenance du bâtiment	25 au 29 Novembre

Info line: (225) 07 71 68 17 / 01 05 33 21 / 03 27 49 40  
22 44 43 40 - cf-bnetd@bnetd.ci - pappoh@bnetd.ci - p-riouame@bnetd.ci  
Pour télécharger le calendrier annuel des formations : [www.bnetd.ci](http://www.bnetd.ci)  
Le BNETD, Compétence et Expérience au Service Du Développement.

bnetd

tiers. Il faut comprendre que la macro-économique est gérée par l'ambassade et le Consulat général. Nous nous occupons donc des petites et moyennes entreprises, des ar-

tisans qui veulent s'installer en Côte d'Ivoire. Ces petites entreprises peuvent nous aider à résorber la question du chômage des jeunes en Côte d'Ivoire.

## COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a quitté Abidjan pour une mission qui le mènera successivement à Tokyo (Japon) et à Sochi (Russie). À Tokyo, le Chef de l'État prendra part, du 20 au 23 octobre 2019, à la cérémonie d'intronisation du nou-

vel Empereur du Japon, le Prince héritier Naruhito. Le Prince Naruhito est officiellement devenu, le 1<sup>er</sup> mai 2019, le 126<sup>e</sup> Empereur du Japon, au lendemain de l'abdication de son Père, l'Empereur Akihito. Le Président de la République se rendra ensuite à Sochi, en Russie, où il participera, du 23 au 26 oc-

tobre 2019, au 1<sup>er</sup> Sommet Russie - Afrique consacré à la paix, à la sécurité et au développement. Ce Sommet, destiné à rechercher les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre la Russie et le continent africain dans les domaines politique, économique et culturel, abordera également les défis actuels

du monde et les questions régionales. En marge du Sommet, le Chef de l'État prendra part au 1<sup>er</sup> Forum économique Russie - Afrique et aura des entretiens avec ses homologues et plusieurs personnalités ■

Fait à Abidjan, le 13 octobre 2019

# Naissances, décès, mariages, divorces Les nouvelles statistiques d'état civil rendues publiques

Le ministère de l'Administration du territoire a diffusé le nouvel annuaire statistique d'état civil et son rapport d'analyse.

**L**a remise des statistiques de l'année 2018 a eu lieu le 10 octobre à l'hôtel Thiana d'Abidjan où un atelier a permis au ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, maître d'ouvrage, de présenter les données et d'analyser les résultats. Directeur de cabinet du ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Amani Brou Félicien a indiqué que cet annuaire est «un outil essentiel pour l'amplification du développement». Et que sa diffusion vient régler la question de «la disponibilité de données fiables» sur les quatre faits essentiels d'état civil: naissances, décès, mariages et divorces. «Aujourd'hui, avec ces données, nous pouvons, en rapport avec nos partenaires au développement, prévoir des maternités, des châteaux d'eau, des écoles. Nous allons continuer la promotion de ce document auprès de toutes les



Plusieurs administrations et acteurs de la société civile ont participé à la cérémonie de diffusion de l'annuaire sur l'état-civil. (PHOTO:DR)

administrations et des partenaires au développement», a-t-il assuré. Parmi les bénéficiaires, figuraient plusieurs décideurs et des acteurs de la société civile. Ces nouvelles données situent à 55,4% le taux d'enregistrement des naissances dans les délais. La proportion de divortialité est de 46,8%. Ce qui signifie que presque une personne mariée sur deux divorce.

«Il y a un accroissement au niveau des mariages. Au niveau des divorces, la tendance est pratiquement la même. L'Ivoirien nant et intellectuel divorce plus que l'Ivoirien qui s'est marié dans une petite agglomération. C'est évidemment à Abidjan qu'il y a beaucoup de divorces», a précisé le directeur de la direction des études, de la programmation et du suivi évaluation (Depse), YAPI

Amoncou Fidel. Cette photographie ne vaut que pour les mariages civils, à l'exclusion des mariages religieux ou coutumiers. «Nous voyons les Ivoiriens aller aux funérailles tous les vendredis et samedis. Mais en termes d'enregistrements des décès, les données que nous avons nous laissent penser que le système n'arrive pas à capter tous les décès. On

voit que les décès sont enregistrés au cas par cas», déplore YAPI Amoncou Fidel qui note, toutefois, «une nette amélioration des données» liée aux réformes de l'Etat. Par rapport à l'année 2017, les taux d'enregistrement ont gagné plusieurs points au niveau des naissances. «Un bon facteur qui montre la performance de l'état civil». «On voit qu'il y a une évolution positive. Entre 2006 et 2016, il y a eu une augmentation du nombre d'enfants de moins de cinq ans qui sont enregistrés à l'état civil. En 2006, il y avait 45% des enfants non enregistrés. En 2016, ce taux a baissé à 28%. Néanmoins, il y a toujours des efforts à faire pour assurer à chaque enfant d'être enregistré dès sa naissance dans le délai légal de trois mois», confirme Miranda Armstrong, chef du service de la protection de l'enfance à

Unicef-Côte d'Ivoire. Pour Unicef-Côte d'Ivoire, ces statistiques sont d'autant plus importantes qu'elles permettent de voir l'évolution de la situation chez l'enfant dont le premier droit, justement, est d'avoir une identité. L'annuaire montre également que le territoire national comprend désormais 475 sous-préfectures, en raison des nouvelles entités créées : Dioman, Zégo et Zanra, respectivement dans les départements de Touba, Divo et Zuénoula. Les nouvelles communes Assinie-Mafia, Attiégouakro, Gbéléban et N'Douci ont porté le nombre de communes à 201. Le pays compte à ce jour 36 juridictions fonctionnelles. Ce travail de collecte des données a été conduit par la Depse en collaboration avec les ministères de la Justice, de la Santé et des Affaires étrangères, l'Institut national des statistiques (Ins) et divers partenaires au développement.

BENOIT HILLI

## 63<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme Ramata Ly-Bakayoko fait le point sur la participation de la Côte d'Ivoire



La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant s'est réjouie de la participation de la délégation ivoirienne à la 63<sup>e</sup> session de la Csw.

**L**es systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles». C'est le thème principal de la 63<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (Csw 63) des Nations unies qui s'est tenue du 11 au 22 mars au siège de l'institution à New York, aux Etats-Unis. La mi-

nistre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mife), Ramata Ly-Bakayoko, qui conduisait la délégation ivoirienne, dans le cadre de la rencontre, a prononcé un discours sur les avancées de la promotion du genre en Côte d'Ivoire. Pour faire le point sur la participation ivoirienne à ces assises, la Mife a organisé, le 10 octobre, à l'hôtel du District au Plateau, un atelier dit de «Restitution des travaux de la 63<sup>e</sup> session de

la Commission de la condition de la femme (Csw63)». La rencontre avait pour objectif de vulgariser les recommandations, les bonnes pratiques et les leçons apprises à cette réunion internationale. Ramata Ly-Bakayoko, qui avait à ses côtés la secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation de la Femme, Myss Belmond Dogo, a fait savoir que l'offensive des autorités ivoiriennes en faveur de l'autonomisation et du bien-être de la femme a été bien perçue par les membres de la Csw. Outre les conférences et débats auxquels la délégation a activement participé, la délégation ivoirienne a animé deux panels, respectivement, sur la chaîne de valeur du cacao et sur la certification biologique du Karité. Il y a également eu un atelier sur la responsabilité sociale des collectivités territoriales et des entreprises au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

GERMAIN GABO

**Recherchons pour Importante Filiale d'un groupe agroalimentaire**

**Directeur Général**

**Mission de l'emploi :** Sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, vous avez la charge de :

- Assurer la direction exécutive de l'entreprise en vous appuyant sur les directeurs de divisions opérationnelles et administratives ;
- Représenter l'entreprise dans ses relations avec les tiers ;
- Conduire la politique générale conformément aux orientations définies par le Conseil d'administration ;
- Elaborer et exécuter le budget annuel de fonctionnement et d'investissement et en assurer la mise en œuvre efficiente et efficace, le suivi mensuel dans le respect des règles comptables et budgétaires de l'entreprise ;
- Mener les négociations sur les financements avec les banques privées, les institutions financières dédiées au développement, les partenaires industriels et commerciaux ;
- Assurer la gestion patrimoniale et la défense des intérêts de l'entreprise dans le strict respect de ses statuts et de la loi ;
- Diriger le comité de direction, une équipe pluridisciplinaire qui vous assiste dans la gestion industrielle, financière et administrative ;
- Gérer les partenariats signés avec les entreprises, les banques et l'Etat ;
- Développer des nouveaux partenariats industriels, commerciaux et financiers ;
- Développer au mieux les activités de l'entreprise...

**Profil requis :** H/F, diplômé(e) Bac+5 en sciences de l'ingénieur et/ou en gestion, MBA ou tout autre diplôme universitaire équivalent, vous avez au moins 10 années d'expérience professionnelles dans les fonctions de direction ou à défaut d'un haut niveau de responsabilité dans une entreprise agroindustrielle de grande envergure. IDEALEMENT DANS DES ACTIVITES EN RELATION AVEC L'HUILERIE - SAVONNERIE.

**Manager dans l'âme,** vous savez animer et fédérer une équipe autour des objectifs communs. Vous connaissez très bien l'Afrique subsaharienne. Vision stratégique, culture industrielle agroalimentaire, sens de l'anticipation et du développement économique, qualités de gestionnaire, connaissance du terrain, force de proposition et de conviction, autant de qualités et de compétences qui vous permettront de réussir pleinement dans ce poste. Vous avez une bonne connaissance du fonctionnement des institutions et de acteurs économiques intervenant sur le continent africain et de l'ingénierie financière en lien avec les défis de financements de l'exploitation et du développement. Doté(e) d'une réelle aptitude à travailler sous pression, à mobiliser les ressources, à animer et à fédérer des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles autour d'une vision, d'un projet commun, vous avez également une forte expérience en matière de management d'une entreprise dans un cadre concurrentiel. Votre aptitude à conduire le changement, à négocier et à convaincre, votre excellent relationnel dans un environnement multiculturel diversifié, votre aptitude à communiquer par écrit et à l'oral en français et en anglais, complètent le profil recherché. Les relations à l'international avec des réseaux/associations agroindustriels et financiers, sont un atout majeur et la connaissance du Système de Management de la Qualité (SMQ) également.

**POSTE BASE AU CAMEROUN**

Envoyez par email à [recrutement@rfrh.net](mailto:recrutement@rfrh.net) avant le 20 octobre 2019 CV (en FRANÇAIS ET ANGLAIS) + adresse SKYPE (valide), lettre de motivation et prétentions salariales à **Raynal & Fadika RH**

**R&F**  
**RH**

**Raynal & Fadika RH**  
18 BP 1107 Abidjan 18 - 21 25 87 81/21 25 06 44  
Près CHU Treichville - Immeuble ex SIMO  
email : [recrutement@rfrh.net](mailto:recrutement@rfrh.net)

# Déforestation et restauration du couvert forestier

## L'Union européenne explique sa vision aux autorités ivoiriennes

En quelques décennies, la Côte d'Ivoire a perdu une part importante de sa forêt. Des réflexions et des actions sont en cours pour limiter les dégâts.

Comment la Côte d'Ivoire peut-elle produire du cacao et tenir son rang de leader mondial sans contribuer à la déforestation ? En d'autres termes, comment produire du cacao en préservant le couvert végétal, devenu une problématique mondiale à l'heure du réchauffement climatique ? Ce sont les principales questions autour desquelles s'est tenue, hier au Plateau, une table ronde sur la déforestation en Côte d'Ivoire. Organisée par la délégation de l'Union européenne à Abidjan, cette importante rencontre a réuni plusieurs participants, dont des représentants des ministères de l'Agriculture et du développement rural, de l'Environnement et du développement durable, du Commerce et de l'Industrie, ainsi que des acteurs du secteur privé et de la société civile. Pour l'ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, Jobst Von Kirchmann, « cette rencontre est une occasion de sensibiliser les acteurs ivoiriens sur la nouvelle vision de l'Union européenne en ce qui concerne la déforestation ». Le diplo-



Les participants à la table ronde ont apprécié cette initiative de l'Ue. (PH : JOSÉPHINE KOUADIO)

mate a saisi cette occasion pour réaffirmer la volonté de l'institution qu'il représente à accompagner la transformation de l'économie agricole de la Côte d'Ivoire. Il estime ce-

pendant, que dans leur vision de la lutte contre la déforestation et la restauration du couvert forestier, il est important de réorienter les financements pour soutenir des pratiques

d'affectation des sols plus durables ; de réduire l'empreinte des consommateurs européens sur les forêts et d'encourager le développement de chaînes d'approvisionnement.

Des actions qui ont été saluées par Alain Donwahi, ministre des Eaux et forêts « C'est un combat que nous menons ensemble avec l'industrie du cacao. Le gouver-

nement va lutter contre tous les maux qui ont conduit à cette destruction de la forêt ». Au dire du ministre, l'objectif du gouvernement, c'est de recouvrir le couvert forestier. « Toutes les mesures nécessaires qui doivent être prises pour que nous y arrivions, seront prises. Nous en avons la détermination. Nous ferons en sorte que nos objectifs de 2030 et 2040 soient atteints », a-t-il affirmé. Le directeur général du Conseil café-cacao, Yves Ibrahima Koné a pour sa part relevé l'opportunité d'une telle rencontre qui permet aux parties prenantes d'aborder les problèmes qui concernent la cacao-culture, à l'heure du réchauffement climatique. « Nous avons pris conscience qu'il y a quelque chose à faire dans ce secteur. D'une façon générale, la cacao-culture se développe au dépend de la forêt. Pour nous agronomes, ce n'est pas une fatalité. Avec la nouvelle politique du gouvernement, nous allons faire en sorte que les planteurs puissent produire sur le même espace sans détruire la forêt », a-t-il soutenu. ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA

## Nouveau code forestier

# Les textes d'application en élaboration

Le nouveau Code forestier adopté et promulgué en juillet dernier, par le Président de la République, doit maintenant entrer en vigueur. Les textes de son application (27 au total) doivent tous être élaborés ; ce qui a commencé en début de mois par un atelier qui a réuni toutes les parties prenantes à l'hôtel

Manhattan Suites de la Riviera-Attoban. Ce processus d'élaboration des textes bénéficie d'un appui financier du Contrat de désendettement et de développement (C2D) entre la Côte d'Ivoire et la France.

Face à la perte massive du couvert forestier de la Côte d'Ivoire, qui a baissé de 16

millions d'hectares dans les années 1960 à moins de trois millions d'hectares aujourd'hui, les autorités ont engagé le pays dans plusieurs initiatives au niveau international et pris des mesures courageuses visant à inverser cette tendance. Parmi celles-ci, l'adoption, en mai 2018, d'une nouvelle politique de

préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts dont le but est de permettre à la Côte d'Ivoire d'avoir un couvert forestier sur au moins 20% de son territoire à l'horizon 2045. Le couvert forestier étant actuellement d'environ 10%. La stratégie qui opérationnalise cette nouvelle politique a été adoptée en février

2019 et l'un des axes majeurs de cette stratégie est l'amélioration de la gouvernance forestière. De nouveaux concepts tels que les agro-forêts, l'ordre public écologie et la concession forestière apparus dans cette nouvelle politique ont conduit à l'élaboration du nouveau code forestier. Objectif : la re-

conquête du patrimoine forestier ivoirien par des mesures s'attaquant frontalement aux causes de la déforestation (agriculture extensive, feux de brousse, orpaillage, etc.) avec le renforcement des sanctions contre les contrevenants. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

**ENQUÊTE PUBLIQUE A COCODY**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE A BETON A COCODY, présenté par la société CRBC, une Enquête Publique est organisée du VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 au JEUDI 24 OCTOBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la MAIRIE DE COCODY pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

**ENQUÊTE PUBLIQUE A YAMOUSSOUKRO**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CREATION ET D'EXPLOITATION D'UN CENTRE EMPLOISSEUR A LA ZONE INDUSTRIELLE DE YAMOUSSOUKRO, présenté par la société KAMA-CI, une Enquête Publique est organisée du VENDREDI 11 OCTOBRE 2019 au JEUDI 24 OCTOBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE YAMOUSSOUKRO pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**

PRIX PLANCHER

# Situation toujours tendue entre producteurs de cacao et industriels

L'Union européenne en pompier



Acteurs gouvernementaux, secteur privé, partenaires au développement, ont pris part à la table ronde. (Ph. DR)

sitions tranchées, les négociateurs pour le compte des pays producteurs ayant pour priorité l'amélioration du revenu des planteurs, et les industriels pour la durabilité avec un accent sur la lutte contre le travail des enfants et la déforestation. L'intervention du Directeur général (Dg) du Conseil café-cacao (Ccc) de Côte d'Ivoire, Yves Brahim Koné, au sortir d'une table ronde d'échanges convoquée par la Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, vendredi 11 octobre 2019, dans les locaux de la Délégation à Abidjan-Plateau, a fini de convaincre de ce que les parties ne sont pas prêtes à faire des concessions qui, au final, devraient bénéficier prioritairement aux planteurs. «Ceux qui achètent le cacao ne sont pas les seuls concernés par la durabilité. Je vous ai indiqué qu'il y a des gens, des industriels qui, après nos rencontres d'Accra et d'Abidjan, achètent le cacao sur les bases que nous avons défini ensemble. Je pense que ceux-là doivent continuer à travailler avec nous, mais on ne peut pas prétendre qu'on travaille pour le planteur, qu'on investit dans la durabilité et refuser de payer le planteur», a déclaré Yves Brahim Koné, face aux journalistes. Il dénonçait en effet, «des gens qui font campagne pour que le système échoue», parlant des contrats de vente intégrant le différentiel de revenu de décent (Drd) de 400 dollars la tonne tel que proposé par le Ghana cocoa board et le Conseil du café-cacao et accepté par les industriels, dans le cadre des négociations

planteurs ont choisi de ne pas payer le cacao en Côte d'Ivoire". Car, la durabilité, dira-t-il, "c'est aussi acheter au planteur le prix convenu ensemble". «S'il y a des gens qui pensent qu'ils vont continuer à acheter le cacao aux paysans à des prix qui ne sont pas convenables, peut-être que leur choix, c'est de faire autre chose que du commerce de cacao», s'est exprimé Yves Brahim Koné avec fermeté. Sur la question de la révision ou non des programmes de durabilité annoncé par le comité d'experts sur la coopération Côte d'Ivoire-Ghana, le Dg du Ccc a dit qu'il s'agit d'une recommandation à eux faite et non pas une décision actée. Il a informé que les deux structures, ivoirienne et ghanéenne, se réuniront pour en discuter. Cette table ronde organisée par la Délégation de l'Ue en Côte d'Ivoire intervient comme une plateforme visant à aplanir les divergences entre les parties prenantes, concernées par les questions environnementales, et notamment celle spécifique de la déforestation. «J'ai organisé cette table ronde pour mettre tout le monde - gouvernement, secteur privé, société civile - autour d'une table, mais aussi nous les ambassadeurs des pays membres de l'Union européenne ainsi que de la Suisse et des États-Unis qui sont aussi intéressés par la question de la durabilité, pour que nous soyons tous sur la même longueur d'onde», a-t-il confié aux médias. L'ambassadeur de l'Ue en Côte d'Ivoire, Jobst von Kirchmann, a

expliqué que l'Ue est consciente que la Côte d'Ivoire ne reste pas passive face aux problèmes de déforestation, de travail des enfants, mais qu'elle est aussi très active dans la lutte. Et qu'il était bon de faire passer ce message à l'attention de l'Union européenne. «C'est un pays qui s'implique, qui lutte contre la déforestation, contre le travail des enfants et qui veut faire du cacao un produit clean, un produit que le consommateur européen a envie de consommer parce qu'il sait que c'est un produit qui ne détruit pas la forêt, qui ne fait pas travailler les enfants», a souligné le diplomate. Il a aussi communiqué largement sur la "communication de

la Commission sur la déforestation", qui engage le secteur privé européen dans la lutte. Jobst von Kirchmann a également marqué son accord que la durabilité prend aussi en compte le revenu des planteurs. «En Europe, nous voyons que les consommateurs sont très attentifs à tout ce qui est social, déforestation, environnement. Les dernières élections européennes avaient pour premier sujet le changement climatique parce que c'est cela qui préoccupe les jeunes en Europe. Cette situation crée forcément une pression politique. Il fallait donc rencontrer les acteurs pour les sensibiliser ici en Côte d'Ivoire sur cette nouvelle mission qu'on a en Europe», a-t-il retenu. Le ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Alain Richard Donwahi, a pris part à cette importante rencontre au cours de laquelle il a exposé les initiatives gouvernementales qui démontrent l'engagement ferme de la Côte d'Ivoire à protéger la forêt.

Elysée LATH

## échappent encore aux impôts

Les conseils d'une firme internationale à la Dgi

Le cabinet Kpmg Afrique francophone subsaharienne (Afs) et Kpmg Avocats ont organisé à Abidjan-Plateau, une matinale sur «L'actualité de la législation sur les prix de transfert», mercredi 9 octobre 2019. A la suite de Olivier Kiet, partner, global transfert pricing services chez Kpmg Avocats France, qui a présenté le cadre général des prix de transfert, notamment les principes de l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde), Stéphanie Ouaffo, manager Tax & Legal Asf a exposé sur la législation ivoirienne. Si pour le moment, la Côte d'Ivoire s'est appropriée le Beps 1.0, qui se rapporte notamment aux obligations déclaratives, à la limitation de déductibilité des intérêts en matière de prix de transfert, le pays est encore à la traîne en ce qui concerne le Beps 2.0. Or, cette autre version des principes de l'Ocde régit l'imposition des entreprises numériques. «Pour ce qui est du Beps 2.0 lié à l'imposition du numérique, nous sommes encore à la traîne. En Côte d'Ivoire, l'on n'a pas encore des dispositions précises qui permettent de capter les revenus générés par les entreprises opérant dans le numérique», a commenté Stéphanie Ouaffo. Dans un tel contexte, il n'y a aucun doute que d'importantes res-



Les experts fiscalistes ont échangé sur les législations d'Afrique subsaharienne en matière de prix de transfert. (Ph. DR)

sources fiscales échappent encore à l'administration qui gagnerait à mettre ses textes à jour. «Si on ne s'aligne pas sur les principes en la matière (Beps 2.0, Ndlr) très rapidement, l'administration fiscale, notamment, aura du mal à capter les revenus, très souvent importants, qui sont générés en Côte d'Ivoire par ces grosses multinationales», a laissé entendre le manager Tax & Legal chez Kpmg Afs. Faut-il le souligner, selon l'Ocde, les prix de transfert sont les prix auxquels une entreprise transfère des biens corporels, des actifs incorporels, ou rend des services à des entreprises associées. L'Ocde a établi le cadre général, à savoir les principes de l'Ocde, qui gouverne toutes les règles en matière de prix de transfert aussi bien en Europe qu'en Afrique. Ces principes se

déclinent sous deux versions : Beps 1.0 et Beps 2.0. Pour l'heure, au niveau de la zone Cedeao (Côte d'Ivoire, Niger, Mali, Burkina Faso, Guinée) le principe directeur en vigueur reste le Beps 1.0. «La Côte d'Ivoire, s'est appropriée les principes de l'Ocde. On le voit à travers différentes dispositions du code général des impôts. Ceci, dans un souci de s'assurer que les entreprises étrangères qui s'implantent en Côte d'Ivoire puissent être imposées au juste niveau de réalisation des profits», rappelait Stéphanie Ouaffo. Par contre, au niveau de la zone Cemaq (Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Guinée Équatoriale), la législation est assez poussée dans le sens d'une appropriation du Beps 2.0, a-t-on appris.

Elysée LATH

Cgeci Academy 2019

# L'événement s'ouvre aujourd'hui

C'est le Rwanda qui est à l'honneur cette année. Son président, Paul Kagame, est annoncé sur les bords de la lagune Ébrié.



Le Rwanda, est à l'honneur avec son président Paul Kagame. (PH : DR)

La 7<sup>e</sup> édition de la Cgeci Academy s'ouvre ce matin, à partir de 8 heures, au Fratmat, à Abidjan hôtel Ivoire. C'est le plus grand rendez-vous des chefs d'entreprises et décideurs publics nationaux et internationaux en Côte d'Ivoire, organisé par le patronat. Le Rwanda est à l'honneur, cette année. Son président, Paul Kagame, est annoncé aujourd'hui sur les bords de la Lagune Ébrié. En plus du chef de l'Etat rwandais, au moins 1000 chefs d'entreprises, 5000 jeunes chefs d'entreprises, plus de 100 membres de délégations étrangères, 10 pays participants sont attendus. « *Environnement des affaires: quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique?* », tel est le thème de ce rendez-vous de 48 heures.

Comment associer le secteur privé à une amélioration continue du système fiscal? Comment améliorer les opérations douanières et la fluidité pour une meilleure compétitivité des entreprises? Quelle gouvernance des marchés publics pour le développement du Secteur Privé? La Responsabilité sociétale de l'entreprise (Rse), comme outil d'amélioration de l'environnement des affaires, sont les sujets qui seront débattus. À cela, s'ajoutent les questions liées au dialogue social, au service du développement des affaires, à l'environnement sécuritaire durable pour les entreprises, aux opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour les entreprises en Afrique, La Cgeci Academy propose un programme exclusif de

conférences et de rencontres thématiques sur l'actualité du secteur privé. Elle permet également de confronter les visions et stratégies des gouvernants et acteurs écono-

miques nationaux et internationaux de premier plan. Cette année, l'ambition de la Cgeci Academy, explique le patronat, présidé par Jean-Marie Ackah, est d'identifier des

axes stratégiques en vue de la structuration des modèles performants d'amélioration du climat des affaires en Afrique et dans le monde. Plusieurs recommandations sont atten-

dues à la fin de cette 8<sup>e</sup> édition. L'objectif étant de favoriser le développement des entreprises et attirer davantage d'investissements ■

ANOH KOUAO

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Dans le cadre de l'optimisation de son patrimoine immobilier, NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE met en vente, par l'intermédiaire de CBRE Excellerate, son siège sis à rue du lycée technique à Cocody

### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

CBRE EXCELLERATE CI BP 779 CIDEX 03

### 2. OBJET

Vente du siège Nestlé d'une surface utile brut de 2 215 m<sup>2</sup> sur son terrain d'assise d'une superficie de 8 027 m<sup>2</sup> enregistré sous les titres fonciers N° 1271, N° 1149, N° 1024 du livre foncier de Bingerville/Cocody.

### 3. PROCEDURE

1

PHASE 1 : EXPRESSION D'INTÉRÊT ET VISITE DE SITE

Les personnes ou entreprises sont priées de contacter l'entreprise CBRE Excellerate au: (+225) 51 99 20 20 [info@cbreexcellerate.com](mailto:info@cbreexcellerate.com)

Pour manifester leur intérêt et prendre rendez-vous pour la visite de site.

Les visites de site auront lieu, les **Samedis 12, 26 Octobre, et 09, 16, 23 Novembre, 2019**

2

PHASE 2 : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les candidats désireux de faire une proposition d'achat seront invités à le faire uniquement à l'adresse suivante:

[offre@cbreexcellerate.com](mailto:offre@cbreexcellerate.com)

En mentionnant:  
- Nom de la personne morale ou physique  
- Adresse  
- Montant de l'offre  
- Mode de paiement

Objet Ref: Offre Cocody Siege

La date de limite de transmission des offres d'achat est fixée à: **Vendredi 29 Novembre 2019**

3

PHASE 3 : PROCESSUS DE SÉLECTION

Un second appel d'offre sera organisé pour les candidatures retenues.

CBRE Excellerate contactera les soumissionnaires sélectionnés ultérieurement

### 4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu du Lundi au Vendredi de 9h à 15h au numéro: (+225) 51 99 20 20



CBRE | EXCELLERATE

## CHERS LECTEURS

“ C'EST VOUS QUI LE DITES ” est la nouvelle rubrique qui vous est dédiée, **les lundis, jeudis et samedis**.

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous aux nouvelles adresses suivantes : [amedee.assi@fratmat.info](mailto:amedee.assi@fratmat.info))



**MILLENNIUM  
CHALLENGE ACCOUNT  
CÔTE D'IVOIRE  
LABORATOIRE  
D'EXCELLENCE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SIXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-COTE D'IVOIRE



**Abidjan, le 10 octobre 2019** - La sixième réunion ordinaire du Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account (MCA) - Côte d'Ivoire s'est tenue le jeudi 10 octobre 2019, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, sous la présidence de M. ACHI Patrick, Secrétaire Général de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire.

Lors de la réunion, les membres du Conseil d'Administration ont statué sur les dispositions relatives à la bonne gouvernance du MCA-Côte d'Ivoire notamment l'adoption de nouveaux membres suppléants, et des chartes portant création d'un Comité d'Audit et d'un Comité Exécutif.

Cette réunion a également permis de présenter l'état d'avancement de l'exécution des deux projets du Compact Côte d'Ivoire : (i) le Projet Transport d'Abidjan qui porte notamment sur la réhabilitation de près de 32 kilomètres de routes critiques et d'infrastructures adjacentes au port d'Abidjan, et (ii) le Projet Compétences pour l'Employabilité et la Productivité qui va aboutir à la construction de plus de 80 collèges de proximité dans les régions du Gbêkê et de San Pedro mais aussi de 3 à 4 centres de formation technique et professionnelle.

Etaients présents à cette réunion du Conseil d'Administration, outre M. le Ministre **Patrick ACHI** ; M. le Ministre des Transports, **M. Amadou KONE** ; M. le Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, **M. Amédé Koffi KOUAKOU** ; M. le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, **M. Joseph Seka SEKA** ; M. le Ministre du Budget, **M.**

**Moussa SANOGO**; le Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de la Présidence de la République, **M. Koffi Georges BOLAMO** ; le Directeur de Cabinet du Ministre des Transports, **M. Ahmed DIOMANDE**; le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, **M. Aristide YAO** ; le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, **M. François KOUABLAN** ; le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, **M. Raoul KONE** ; le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances, **Mme Minafou Fanta COULIBALY-KONE**.

Le Secteur Privé était représenté par **M. Nabil AJAMI** de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, ainsi que son suppléant **M. Guy KONAN**, et **M. Guy ABBY NOGUES** de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, ainsi que sa suppléante **Mme Marina N'DJA**. La Société Civile était représentée par **Maitre Simone ASSA-AKOH**, Représentante de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire.

**M. Mahmoud BAH**, le Directeur Pays Résident, et **Mme Florence RAJAN**, Directeur Général du MCA-Côte d'Ivoire, membres observateurs non-votants, ont également participé à cette réunion.

Le MCA-Côte d'Ivoire, créé par ordonnance datée du 14 décembre 2017, est une entité indépendante chargée d'assurer, pour le compte du Gouvernement Ivoirien, le suivi, la gestion et la mise en œuvre du Programme Compact-Côte d'Ivoire.

Pour rappel, le 7 novembre 2017, le MCC du Gouvernement des États-Unis et la Côte d'Ivoire ont signé l'accord de don du Compact Côte d'Ivoire d'un montant de 524,7 millions de dollars. Cette signature est intervenue après que la Côte d'Ivoire a entrepris des réformes afin de satisfaire aux normes rigoureuses en matière de bonne gouvernance, allant de la lutte contre la corruption au respect des droits démocratiques.

Le programme Compact Côte d'Ivoire est entré en vigueur depuis le **05 août 2019** pour une durée de cinq (05) ans.